

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée que conformément aux dispositions du décret 87.107 du 18 Février 1987, il y a lieu de procéder à la mise en place de la commission administrative chargée de l'établissement de la liste électorale prud'homale.

Il propose les candidatures suivantes :

- employeur membre titulaire :

Monsieur PERRIN Jean, né le 16 Juillet 1934, domicilié 4, Allée Jean Jaurès à TOMBLAINE,

- employeur membre suppléant :

Monsieur LE COQ Georges, né le 23 Janvier 1949, domicilié 22, rue d'Iéna - Le Bois Impérial - RICHARDMENIL

- salarié membre titulaire :

Monsieur MICHEL Jean-Claude, né le 4 Septembre 1946, domicilié "Les Terrasses" à LUDRES,

- salarié membre suppléant :

Monsieur FAGNANT Guy, né le 3 Juin 1931, domicilié Le Clos Cécil à LUDRES.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
décide à l'unanimité :

- de nommer comme membres de la Commission les candidats proposés ci-dessus.